
NOUVELLES SUR LE COTON – 2 août 2006

Négociations suspendues – Les planteurs de coton africains victimes de l'incapacité des grands partenaires commerciaux à assumer leurs responsabilités

Les négociations du cycle de Doha sont suspendues. Ce revers est d'autant plus atterrant qu'objectivement, les positions entre les principaux partenaires n'étaient pas très éloignées, et qu'une solution était à portée de main.

Les analystes se sont empressés d'enterrer, qui le cycle de Doha, qui l'OMC elle-même. D'autres ont conclu que les négociations pourraient être relancées d'ici deux ou trois ans lorsque tous les obstacles politiques (élections aux Etats-Unis, en France, etc.) auront été surmontés. Il reste difficile de prévoir ce qui va réellement se passer ces prochaines semaines.

En tout état de cause, quelle que soit l'évolution des choses, le C4 ne pourra plus attendre. Des mesures immédiates sont nécessaires. Sans réforme et sans aide, les chances que les producteurs de coton africains reçoivent un paiement pour leur produit au cours de la prochaine saison seront minces dans de nombreux pays. Cette urgence a été reconnue par tous les Membres de l'OMC qui ont décidé de traiter cette question "de manière ambitieuse, spécifique et rapide". Il est intolérable d'escompter que des pays pauvres et leurs agriculteurs payent l'incapacité du G-6¹ à trouver un terrain d'entente.

La communauté internationale est dans l'obligation morale d'aider ces pays jusqu'à ce qu'elle soit en mesure d'assurer une égalité entre concurrents sur le marché international du coton. C'est particulièrement vrai dans le cadre des Objectifs de développement du millénaire (ODM). Le huitième objectif – "Développer un partenariat pour le développement" – n'a pas encore porté beaucoup de fruits, en ce qui concerne le volet commercial. Les négociations de Doha étaient sensées fournir des résultats pour atteindre cet objectif, mais ont jusqu'ici lamentablement échoué. Il est indéniable que le coton est devenu emblématique du cycle de développement. De même, on voit aisément comment il est totalement en phase avec la philosophie des ODM.

¹ Le G6 se compose de l'Australie, du Brésil, de l'UE, de l'Inde, du Japon et des Etats-Unis.

L'aspect de la question du coton lié au développement doit retrouver la place qui est la sienne: les institutions des Nations Unies et/ou la Banque mondiale. Le prochain réexamen des ODM tombe à point nommé pour étudier en profondeur le dossier du coton. Les Nations Unies sont chargées de surveiller l'évolution des ODM. Dans ce contexte, elles sont donc bien placées pour organiser – avec le concours de la Banque mondiale – une conférence sur le coton qui devrait se concentrer sur la manière d'aider les producteurs de coton africains à survivre jusqu'à ce qu'apparaissent des conditions de concurrence équitables sur le marché international du coton. A ce stade, les pays d'Afrique producteurs de coton ont véritablement besoin d'une aide à court terme. Pour éviter une catastrophe humanitaire, la communauté internationale doit s'atteler à ce problème sans attendre. Les belles promesses ont fait long feu. Des actes doivent désormais suivre.

Pour en revenir au cycle de Doha, deux scénarios sont possibles ; l'un comme l'autre appellent des mesures urgentes de la part des Africains. Nous pensons qu'il existe une chance que le cycle reprenne plus vite qu'on ne serait tenté de le croire. Le Congrès des Etats-Unis pourrait accepter une prolongation du pouvoir de négociation accéléré² – qui expire en juin 2007 – surtout si la loi sur l'agriculture est elle aussi prorogée. Cela donnerait un léger répit aux négociations, même s'il est vrai que le temps resterait compté. Les négociations pourraient reprendre de manière sérieuse et se conclure au cours de 2007. Toutefois, les ambitions pour ce cycle seraient probablement revues à la baisse. Et l'écueil actuel faciliterait une telle réduction des objectifs.

Pour le coton, cela pourrait représenter un réel danger. De fait, si les résultats dans l'agriculture sont timides, le risque existe que le résultat sur le coton ne soit pas à la hauteur des attentes africaines. C'est ce qu'il faut éviter à tout prix. Le cadre de résultats de juillet 2004 et la Déclaration de Hong Kong sont clairs sur le traitement de cette question dans le cycle de Doha: "ambitieux, spécifique et rapide". De toute évidence, le critère de la rapidité n'est pas atteint. Il est donc essentiel que les instructions ambitieuses et spécifiques soient suivies, non seulement parce que cela a été convenu par tous les Membres de l'OMC, mais aussi parce que le coton offre l'illustration la plus claire de ce que devrait être le cycle de développement.

D'un autre côté, on ne peut exclure que le cycle reste suspendu pendant longtemps ou que la situation se détériore. Cela serait simplement intolérable pour le coton.

² Le pouvoir de négociation accéléré est un mandat donné par le Congrès des Etats-Unis à l'administration américaine pour négocier des accords commerciaux qui sont alors soumis au Congrès qui peut les approuver ou les rejeter, mais pas les amender.

Les pays d'Afrique producteurs de coton pourraient ainsi décider de lancer une procédure de règlement des différends. Cette stratégie pourrait s'avérer intéressante, mais mérite d'être soigneusement analysée, notamment du fait qu'une telle entreprise est coûteuse, non seulement en termes financiers, mais aussi en termes de capacités. En tout cas, les pays producteurs de coton devront choisir clairement l'option qu'ils veulent défendre, en particulier dans l'optique du litige brésilien sur le coton. Ils seraient bien avisés de se coordonner avec les Brésiliens, comme ils l'ont toujours fait. Le choix du bon moment sera crucial dans ce contexte. Nous préparerons début septembre une analyse de l'option de règlement des différends pour les pays cotonniers d'Afrique.

Le C4 a montré sa foi dans le système. Il a assumé ses responsabilités et a consacré ses meilleurs éléments ainsi que des ressources considérables à ces négociations parce qu'il était convaincu que le monde écouterait ses préoccupations légitimes. Gouvernements, agriculteurs, société civile, tous croyaient que le monde ne tolérerait pas que les intérêts de quelque 20'000 agriculteurs aux Etats-Unis et de quelque 100'000 agriculteurs de l'UE l'emportent sur les revendications de millions de producteurs africains démunis demandant d'avoir une chance de concourir sur un marché international exempt de distorsions. Les pays africains producteurs de coton ne peuvent pas se permettre le luxe d'attendre que les principaux acteurs assument leurs responsabilités. Les pays développés ont toujours l'occasion de montrer leur véritable volonté de lutter contre la pauvreté en organisant une conférence sur le coton dans le contexte de l'examen des ODM. D'autre part, ils devraient engager tous leurs efforts afin de relancer et d'achever le cycle de Doha dans les meilleurs délais.

IDEAS Centre offre des services de conseils de politique générale aux gouvernements des pays en développement et en transition dans les domaines du commerce international, du développement et de la gouvernance économique. En liaison avec l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), IDEAS Centre aide les pays à faibles revenus à défendre leurs intérêts commerciaux et ainsi à mettre à profit leur appartenance à l'OMC d'une manière favorable à leur développement.

Nos précédentes notes d'information sont accessibles sur notre site:

www.ideascentre.ch

IDEAS Centre, 10, rue de l'Arquebuse, 1204 Genève, Suisse

T +41 22 807 17 40, F +41 22 807 17 41